

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 4b de l'ordre du jour

CX/FL 12/40/5

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Quarantième session

Ottawa, Ontario, Canada, 15 - 18 mai 2012

**Avant-projet de définition des valeurs nutritionnelles de référence
(pour inclusion dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel (CAC/GL 2-1985))**

OBSERVATIONS À L'ÉTAPE 6

COMMENTAIRES DU/DE :

CANADA
CHILI
COSTA RICA
JAPON
MEXIQUE
NOUVELLE-ZÉLANDE
PARAGUAY
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
URUGUAY
ICBA

CANADA

Le Canada est favorable au projet de définition tel qu'il figure dans l'annexe IV du REP 11/FL aux fins d'étude à la quarantième session du CCFL.

CHILI

Le Chili est reconnaissant de pouvoir transmettre ses commentaires concernant la définition proposée. Le Chili estime qu'elle est appropriée et intelligible, et pour ces raisons est favorable aux modifications.

COSTA RICA

Le Costa Rica est reconnaissant du travail réalisé et confirme qu'il est favorable au paragraphe proposé pour définir les Valeurs Nutritionnelles de Référence (VNR).

JAPON

Le Japon est favorable au projet de définition de Valeurs Nutritionnelles de Référence.

MEXIQUE

Le Mexique suggère l'ajout suivant à la définition:

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies [par les autorités compétentes ou les organisations internationales reconnues](#) aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. »

NOUVELLE-ZÉLANDE

La Nouvelle-Zélande est favorable à la définition des VNR telle qu'elle figure dans l'Annexe IV du Rep 11/FL et à son avancement à la prochaine session du CCFL.

PARAGUAY

Le Paraguay estime que la définition proposée est appropriée compte tenu du fait qu'elle s'appliquera à l'étiquetage nutritionnel destiné à la population générale et non à des groupes d'âge particuliers ou à des groupes ayant des besoins nutritionnels particuliers.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Définition proposée de Valeurs nutritionnelles de Référence

Les États-Unis sont favorables au projet de définition de « Valeurs nutritionnelles de référence (VNR) » à l'étape 6 avec les commentaires suivants :

- Aux fins de cohérence avec les principes généraux sur les VNR applicables aux éléments nutritifs associés aux risques de maladies non transmissibles liées à l'alimentation, nous suggérons de supprimer le trait d'union de « non-communicable » (Ndt - ne s'applique qu'au texte anglais).

- Cette définition pourrait être placée dans la Section 2 après la définition de la « déclaration des éléments nutritifs ».
- Après l'adoption des annexes (ou d'une annexe consolidée) sur les principes généraux pour l'établissement de VNR, le Comité souhaitera peut-être envisager s'il serait utile d'ajouter une troisième phrase à la définition ou une note de bas de page renvoyant aux principes généraux.

URUGUAY

Concernant la présente consultation, l'Uruguay est favorable à la définition proposée dans la lettre circulaire susmentionnée, car il estime qu'elle comprend les aspects à prendre en compte d'une manière claire, concrète et complète.

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation. »

ICBA

L'International Council of Beverages Associations (ICBA) est une organisation non gouvernementale qui représente les intérêts de l'industrie mondiale des boissons non alcoolisées. Ses membres sont présents dans plus de 200 pays et produisent, distribuent et vendent un éventail de boissons non alcoolisées comme des boissons gazeuses et non gazeuses, des boissons à base de fruits, des eaux embouteillées et des cafés et thés prêts à boire.

L'ICBA est favorable à la définition des valeurs nutritionnelles de référence telle qu'elle est présentée dans la CL mentionné ci-dessus :

« Les Valeurs Nutritionnelles de Référence sont un ensemble de valeurs numériques qui sont fondées sur des données scientifiques et établies aux fins d'étiquetage nutritionnel et d'utilisation des allégations indiquées. Les VNR sont fondées sur les teneurs en éléments nutritifs associées aux besoins en ces éléments ou à la réduction du risque de maladies non transmissibles liées à l'alimentation.»

L'ICBA continue de favoriser l'utilisation d'un seul terme inclusif (Valeurs Nutritionnelles de Référence) pour l'étiquetage nutritionnel. La définition générale employée dans les Directives sur l'étiquetage nutritionnel devrait s'appliquer aux deux types d'éléments nutritifs (VNR pour les vitamines et les sels minéraux et VNR liées aux maladies non transmissibles).

Contrairement à l'utilisation de termes légèrement différents, l'utilisation d'un seul terme évitera d'embrouiller le consommateur. Des programmes d'éducation indiqués devraient être mis sur pied au niveau national pour faire en sorte que les consommateurs comprennent le rôle des différents éléments nutritifs dans leur santé générale et soient en mesure de prendre des décisions éclairées fondées sur la présentation des éléments nutritifs dans le contexte de leurs valeurs de référence.